**Certificat prouvant**

**déplacements indispensables**

**à l’exercice d’activité dans**

**le secteur Alimentaire**

Ce certificat justifie la nécessité de se déplacer pour travailler dans une entreprise alimentaire, secteur d’importance vital et essentiel. L’entreprise déclare avoir conclu un contrat avec le travailleur/l’indépendant/sous-traitant pour lequel les déplacements entre le domicile et le lieu d’exercice de l’activité professionnelle est nécessaire et pour lequel les activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou les déplacements professionnels ne pouvant être différés

Données concernant l’entreprise

Nom de l’entreprise :

Nom, prénom et fonction du représentant:

Rue: Numéro:

Code postal: Localité:

Téléphone:

Données concernant le travailleur – indépendant- sous-traitant

Nom et prénom du salarié/indépendant/sous-traitant:

Numéro d’identification national:

Rue: Numéro :

Code postal : Localité :

Nationalité: Pays:

Trajet et moyen de déplacement :

Lieu : Date:

Signature et cachet de l’entreprise